

# CONTACT

MAI  
2019

Vol. 37

No 11

ISSN 0830 0084

## UN GROS MERCI Bonne retraite!

Le conseil municipal et toute l'équipe des employés tiennent à souhaiter une belle retraite à Joanne Pinel et Gilles Proulx.

De nos jours, il est de plus en plus rare d'avoir des employés qui quittent leur emploi après avoir fait plus de 25 années de services chez le même employeur; c'est le cas pour Joanne qui a travaillé 30 ans pour la municipalité. Avec son départ, c'est aussi une partie de la mémoire de la municipalité qui part. Joanne a été une employée très efficace et dévouée, elle a toujours eu à cœur d'offrir un bon service aux citoyens tout en travaillant dans l'intérêt de la municipalité.

Gilles Proulx a travaillé 15 saisons hivernales au déneigement et nous pouvons affirmer que sa dernière saison de travail en fut toute une! Le déneigement est un travail exigeant, mais il est aussi gratifiant lorsque les citoyens sont contents du travail effectué.

Ce fut très agréable de travailler avec vous et nous vous souhaitons une bonne et belle retraite.

Merci!

Francis St-Pierre, maire  
Alain Lapierre, directeur général

## NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL

### Règlement relatif à l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public

Il est interdit à toute personne d'utiliser l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc d'effectuer l'arrosage de façon mécanique des jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre à l'exception des périodes suivantes:

Entre 19 h et 22 h, les jours suivants:

Pour les occupants d'habitations à l'est de la rue de la Gare: les lundis et jeudis.

Pour les occupants d'habitations à l'ouest de la rue de la Gare: les mardis et vendredis

Depuis septembre 2018, l'arrosage des pelouses est interdit en tout temps à l'exception des nouvelles pelouses qui requiert un permis municipal valide pour une période maximale de 15 jours.

Outre les périodes mentionnées ci-haut, l'arrosage des fleurs et des potagers peut être effectué entre 19 h et 22 h à l'aide d'un arrosoir manuel ou d'un boyau muni d'une lance à fermeture automatique.

Il est aussi interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour effectuer, à l'aide d'un boyau d'arrosage, le lavage des entrées publiques et privées.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'inspection au 418-723-2816 ou visitez notre site Web.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

## CONGÉ FÉRIÉ

Veillez prendre note que le bureau municipal et le centre communautaire seront fermés le 20 mai en raison du congé de la journée nationale des Patriotes

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Monsieur Jean-François Chabot

Poste n°5 Monsieur David Leblanc

Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

## Nous joindre:

-Bureau municipal 418 723-2816

-Télécopieur 418 723-0436

-Salle polyvalente 418 724-0900

-Bibliothèque 418 723-1747

-Centre communautaire 418 723-1747

-Service des loisirs 418 725-5389

-Courriel: [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)

# VIE MUNICIPALE

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

### Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement d'emprunt 482-2018 concernant le prolongement du réseau d'aqueduc sur les rues Principale et Melchior-Poirier sera adoptée à une prochaine séance. Un projet de règlement est aussi déposé.

Les élus municipaux adoptent le règlement 481-2019 concernant la rémunération des élus. (Rés. 2019-04-31)

Les élus municipaux demandent à la Mutuelle des municipalités d'inclure la couverture des assurances générales de la Corporation des loisirs du Relais de la Coulée inc. par l'intermédiaire de l'assurance générale de la Municipalité. (Rés. 2019-04-32)

Les élus municipaux acceptent le rapport des dépenses visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes pour l'année 2018. (Rés. 2019-04-33)

Les élus municipaux autorisent la participation de la Municipalité au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS) et nomment Carl Lavoie responsable du programme. (Rés. 2019-04-34)

Les élus municipaux se positionnent contre toute exploration et/ou exploitation de gaz ou de pétrole sur son territoire. (Rés. 2019-04-35)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de ne pas accorder le renouvellement de l'autorisation pour l'exploitation d'une carrière sur le lot 3 201 270. (Rés. 2019-04-36)

Une motion de félicitations est donnée aux employés de voirie pour leur travail effectué pendant la saison hivernale.

Le conseil municipal tient à transmettre ses condoléances à la famille de monsieur Léonard Otis décédé le 18 mars 2019.

Le conseil municipal tient à transmettre ses condoléances à la famille de monsieur Marc-Aurel Paradis décédé le 18 mars 2019.

### COLLECTE DES GROS REBUTS

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 20 mai. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :

- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- **Les résidus verts** (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction **ne sont pas ramassés.**
- De plus, **tout le matériel informatique et électronique** (ordinateur, écran, imprimante, téléviseur, télécopieur) **ne sera pas ramassé.**

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 17 mai à 16 h 30** en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le mardi 21 mai à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.



# VIE MUNICIPALE

## BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Depuis 2012, nous distribuons 50 barils récupérateurs d'eau par année et nous désirons en offrir encore cette année. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 25 \$ doivent téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour en faire la réservation. Nous prenons les 50 premières réservations.

## DISTRIBUTION D'ARBRES

Il y aura distribution d'arbres (mélèzes ou érables rouges) dans le cadre du mois de l'arbre. Des membres du comité d'embellissement seront présents lors de la distribution du compost et se feront un plaisir de vous offrir un arbre et des conseils pour le planter au besoin. C'est un rendez-vous les 25 et 26 mai à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare.

Nous aimerions vous rappeler que la réglementation municipale vous demande pour toute nouvelle construction de planter au moins 4 arbres, dont un en façade, sur votre terrain. C'est une bonne occasion pour commencer votre aménagement paysager. Pensez-y!

Le comité d'embellissement

## DISTRIBUTION DE COMPOST

La distribution de compost se fera le samedi 25 et dimanche 26 mai de 9 h à 12 h à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare. Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. Vous pourrez prendre jusqu'à 240 litres. Une preuve de résidence vous sera demandée.

## Un p'tit peu d'urbanisme

### NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL

#### Règlement concernant l'utilisation des pesticides

Prenez note qu'il est maintenant interdit à toute personne d'utiliser des pesticides sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard et ce, depuis l'entrée en vigueur du présent règlement adopté le 14 août 2018.

#### **Exceptions:**

- S'il s'agit de pesticides à faible impact;
- En cas d'infestation (sous certaines conditions prévues au règlement);
- Dans les piscines et étangs décoratifs ou bassins artificiels en vase clos;
- Pour l'entretien des terrains de golf (sous certaines conditions prévues au règlement);
- Pour usage à des fins d'exploitation agricole (sous certaines conditions prévues au règlement);
- Pour contrôler ou enrayer la présence d'animaux qui constitue un danger pour les humains (permis obligatoire et sous certaines conditions);
- Sur la base d'un bâtiment et sur une bande de 30 cm autour de ce dernier, pour la maîtrise des fourmis ou autres parasites, conditionnellement à la transmission de l'avis d'application de l'Annexe I. L'avis doit être transmis au moins 48 heures et au plus 14 jours avant l'application;
- Dans une cage de capture d'animaux nuisibles (permis obligatoire et sous certaines conditions);
- Pour la destruction d'un nid de guêpes;
- Pour le débroussaillage et le désherbage de plate-forme et des ses abords sur une emprise ferroviaire, en vertu du Règlement concernant la sécurité de la voie de Transport Canada.

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous sensibiliser aux sujets des plantes envahissantes; le moyen à utiliser pour les irradier est simple, il suffit de les remplacer. Vous trouverez ces astuces sur le site suivant : [www.fihq.qc.ca/professionnel/environnement](http://www.fihq.qc.ca/professionnel/environnement)

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'inspection au 418-723-2816 ou visitez notre site Web.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

# LOISIRS ET CULTURE

## MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

N'oubliez pas d'assister en grand nombre au marché aux puces printanier qui se tiendra le samedi 4 mai de 9 h à 16 h au centre communautaire Régis-St-Laurent. Le cercle de Fermières local s'occupera du service de restauration. Une multitude d'aubaines vous y attendent ! Bienvenue à tous et à toutes!



## INSCRIPTION CAMP DE JOUR

Veillez prendre note que les inscriptions pour le camp de jour se tiendront les 3 et 4 juin de 16 h 30 à 18 h 30 au centre communautaire situé au 3, rue Principale Ouest. La coordonnatrice se rendra à l'école des Sources la semaine précédant l'inscription pour distribuer des dépliants explicatifs à vos enfants concernant la durée, les horaires, les coûts et le service de garde. Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre Carl au 418 725-5389 ou Carole-Anne au 418 318-3635. N.B.: Pour les inscriptions tardives, des frais supplémentaires de 25\$ seront demandés pour chaque enfant.

## SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES

La ville de Rimouski et les organismes familles sont heureux de vous inviter à célébrer la famille et à prendre un temps d'arrêt pour vous amuser dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu du 13 au 19 mai prochain.

Pour clôturer la semaine, la Fami-Fête se déroulera le samedi 18 mai de 10 h à 15 h au Colisée Financière Sun Life de Rimouski. Cet événement gratuit invite les familles à apporter leur pique-nique et à venir profiter des activités et animations proposés sur place. Une foule d'autres activités attendent les familles: une ferme avec divers animaux, Bob le magicien, des jeux gonflables, des ateliers de l'Art-Land avec l'Association forestière du BSL, un kiosque de Photobooth et plus !!!

## LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE À ST-ANACLET

Veillez prendre note que la ligue de balle molle féminine de Rimouski tiendra ses activités pour la saison 2019 sur le terrain de balle de notre localité. Le début du calendrier est prévu pour la 3e semaine de mai. 8 équipes s'affronteront tout au long de l'été. Les matchs se tiendront du lundi au jeudi en début de soirée.

La Municipalité souhaite la bienvenue aux équipes de la ligue et invite la population à venir les encourager.

## BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés arriveront sous peu sur le rayonnage de la bibliothèque, une foule d'ouvrages qui sauront vous divertir maintenant et pendant tout l'été. Bonne lecture à tous !

### Dates à retenir :

8 mai – 19 h **Rencontre d'auteur** avec Claudette Gagnon

24 mai – 8 h à 16 h **Atelier sur la numérologie** avec Linda Langevin

Pour ceux et celles qui ne sont pas encore venus chercher leur billet pour l'atelier sur la numérologie, il faut venir les acheter avant le 10 mai prochain. Merci.

### **Avis de recherche**

Vous créez, fabriquez, voyagez ou avez des connaissances dans un domaine particulier ? Je suis à la recherche de personnes qui désiraient présenter une conférence (amateur) au cours des mois à venir. Cela peut être sur divers thèmes : le jardinage, la fabrication de produits écologiques, l'astrologie, la médecine chinoise, tout est possible ou presque !

Bon mois !

Anne Boucher B  
Responsable de la bibliothèque  
418-723-1747 ou 418-750-7217

# ORGANISMES

## BRUNCH FERMIERES 2019

### Gagnants des prix Exposition fermières 14 avril 2019

- 1° prix : ( Peinture) Madame Diane Bouillon
- 2° prix : (Nappe bistro) Madame Guylaine Picard
- 3° prix : (Plat de service) Madame Lisette Gagnon
- 4° prix : (Centre de table) Madame Evelyne Levesque
- 5° prix : (Certificat cadeau) Madame Monique Blanchette
- 6° prix : (Linge + lavette) Madame Raymonde Vandale
- 7° prix : (Bon Location costume) Madame Ghislaine Bélanger
- 8° prix : (Pot décoratif) Madame Monique Blanchette
- 9° prix : (Livre cadeau) Madame Rita Boudreault
- 10° prix : (Cache-col+tuque) M. Rodrigue Plante
- 11° prix : (Linge à vaisselle) Madame Angéline Landry
- 12° prix : (Paire de bas) Madame Raymonde Vandale
- 13° prix : (Ensemble de bain) Madame Hélène bouillon
- 14° prix : (Ensemble de thé) M. Serge Desrosiers.

Merci à tous nos visiteurs qui nous encouragent au fil des ans et à notre fidèle commanditaire M. Dave Foster pour le pain. Merci à toute l'équipe de nos membres bénévoles qui nous soutiennent pour arriver avec succès au résultat d'une journée exemplaire et réussie.

Le Cercle de Fermières de St Anaclet  
Madame Éliane Roussel, présidente.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AFEAS

L'Afeas invite tous ses membres à son Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 21 mai à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

Raymonde Vandal, présidente

## CONCERT-BÉNÉFICE LA FABRIQUE

Concert-bénéfice au profit de la Fabrique avec madame Danielle Thériault à la voix (ancienne propriétaire de l'école Chante ta vie) et monsieur Simon Deschênes au piano (organiste pour la paroisse de Saint-Anaclet). Le concert aura lieu à l'église de Saint-Anaclet le 8 juin 2019 à 20 h. Le prix d'entrée est de 20 \$, étudiants: 10 \$ et gratuit pour les moins de 6 ans.

Pour plus informations: Maurice Lepage au 418 724-4844

## BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES

Le dimanche 12 mai de 10 h à 12 h au centre communautaire Régis-St-Laurent.

Coût : 10 \$ adulte

5 \$ enfant (7 ans et moins)

Pour informations, contactez Lise Brillant au (418) 723-5670 ou Annette Guimond au (418) 723-6760

Le Club des 50 ans et plus vous attend en grand nombre.



## Testez votre eau de puits À tarif réduit !

Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris; même une eau claire, sans saveur peut être contaminée.

**D'ici le 15 juin**, venez chercher votre kit d'échantillonnage sur les heures d'ouverture du bureau municipal et profitez d'un tarif réduit (45 \$ + tx, au lieu de 60 \$ + tx).

Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL qui se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats, ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre bureau municipal.

Rachel Dubé  
Coordonnatrice en environnement  
MRC de Rimouski-Neigette  
[environnement@mrc-rn.ca](mailto:environnement@mrc-rn.ca)

MRC de Rimouski-Neigette

# VIE COMMUNAUTAIRE



## Le défi anaclois

Desjardins

### DÉFI ANACLOIS

La 6<sup>e</sup> édition du défi anaclois Desjardins aura lieu le 8 juin.

Les épreuves sont 1 km, 5 km, 10 km sur route, 5 km à la marche et 13 km, 30 km, 40 km en trail.

Le Club Lions de Saint-Anaclet tient à promouvoir l'activité physique par cet événement et vous invite à y participer en grand nombre.

Également, nous invitons tous ceux qui voudraient être bénévoles à communiquer avec nous.

Suivez nous sur Facebook Le défi anaclois Desjardins

		Jusqu'au 30 avril 2019	du 1 mai au 7 juin 2019	Sur place 8 juin 2019
Marche	5 km	5 \$*	10 \$*	20 \$*
	1 km	5 \$*	10 \$*	20 \$*
Course sur route	5 km	10 \$*	15 \$*	30 \$*
	10 km	10 \$*	15 \$*	30 \$*
Trail	13 km	20 \$*	25 \$*	50 \$*
	30 km	25 \$*	30 \$*	60 \$*
	40 km	30 \$*	40 \$*	80 \$*

\* Frais d'Evenrite pour inscription en sus

### BAZAR DES SPORTIFS

Offrez une seconde vie à vos articles de sport et de plein air inutilisés par une formule de don volontaire, dans le cadre du Bazar des sportifs. Faites le ménage de votre garde-robe, de votre cabanon ou de votre garage! Tous les articles doivent être en bon état et **les vélos ne sont pas acceptés.**

#### Cueillette des équipements:

Du 6 au 10 mai 2019, au bureau municipal, sur les heures d'ouverture.

**Le Bazar des sportifs aura lieu le 11 mai 2019 au Colisée Financière Sun Life (111, 2 rue Est) de 10h à 12h. Quantité limitée d'items par personne.**

## APPARTEMENT 3 1/2 DISPONIBLE

**Appartement avec balcon  
Activités pour tous les goûts  
Choix de menus (dîner et souper)  
Entretien ménager, buanderie, bracelet de surveillance...**

Pour plus d'informations : 418-725-5087

## PAVILLON HÉRITAGE RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE POUR AÎNÉS AUTONOMES



La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 mai 2019.**

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel: [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)

Rédaction et mise en page:  
Véronique Brousseau  
Impression: Tendence Impression

### Application Voilà!



Voilà ! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité.

Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier. Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site de la municipalité ([www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)) en haut à droite de la page d'accueil.

Pour recevoir votre compte de taxes 2020 en ligne, vous devez cliquer sur *M'abonner* et accepter les conditions d'utilisation.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

**Le 6 mai**

**Le 3 juin**

**Le 2 juillet**

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».